



**CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

**SÉANCE DU 30 MARS 2023**

-

**COMPTE-RENDU DES DÉCISIONS**

**10/01/2023** – Signature d'un bail professionnel avec la société PARTYS, société à responsabilité limitée, dont le siège social est situé à SAINT SAUVEUR (79300) ZA Champ Thibaud, représentée par Monsieur Thibault PARISSON, agissant en qualité de gérant, pour la prise à bail d'un local, situé place des peintres PAJOT aux Sables d'Olonne 85100. Le bail est conclu pour une durée de 6 ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2023 au 31 décembre 2028.

Le montant du loyer mensuel est fixé à 1200 € HT. Les fluides seront à la charge de l'Agglomération. Le loyer sera révisé annuellement, sur la base de l'indice ILAT du 3<sup>ème</sup> trimestre 2022.

**12/01/2023** – Acceptation de l'indemnisation d'un montant de 5 419,72 € adressée le 9 janvier 2023 par Pilliot Assurances, par lettre chèque, correspondant au remplacement partiel du matériel endommagé lors de l'inondation de la piscine du Remblai, provoquant la panne de nombreux appareils nécessaires à l'entretien de l'établissement, dans la nuit du 22 au 23 mai 2022.

**17/01/2023** – Non-préemption des 9 actions n° 1074 à 1082 du port de plaisance qui donnent jouissance à l'anneau C53 de type 06 à 08 mètres dont le prix de vente est fixé à 10 000 €.

**23/01/2023** – Sollicitation de subventions à la Région Pays de La Loire pour la création et l'amélioration de 3 aires de services de la Véloodyssée sur le territoire de la Communauté d'Agglomération des Sables d'Olonne en 2023. La Région peut subventionner à hauteur de 25 % ce projet estimé à 82 118,00 € H.T, soit une aide de 20 529,00 € H.T.

**23/01/2023** – Signature du marché relatif à l'étude de programmation et d'aménagement du pôle d'échange multimodal de la gare des Sables d'Olonne et de la Halte d'Olonne sur Mer, avec la société ARCADIS (75 – PARIS), pour la somme de 103 225 € HT (soit 123 870 € TTC).

**24/01/2023** – Signature du renouvellement de la convention de conseil et de soutien au développement auprès des Sables d'Olonne Orchestra entre les Sables d'Olonne Agglomération et « Orchestra Consulting », pour la somme de 4 095 € nets de taxe.

**24/01/2023** – Signature d'un bail professionnel avec l'association MAISON D'ASSITANTES MATERNELLES L'ETOILE DES MERES, sise 45 rue du Pontreau – 85180 Les Sables d'Olonne, pour la prise à bail d'une maison d'assistantes maternelles située au 109 bis rue Simone Veil, 85180 – Les Sables d'Olonne. Le bail est conclu pour une durée de 6 ans, soit du 27 janvier 2023 au 26 janvier 2029.

Le montant mensuel du loyer est fixé à 1 239€ HT (1 487€ TTC). Toutefois, suite à l'octroi d'une subvention d'aide à l'entreprise de 489€ HT (587€ TTC) par mois la 1<sup>ère</sup> année et de 373€ HT (448€TTC) par mois à compter de la 2<sup>ème</sup> année, le montant du loyer mensuel est fixé à :

- 750€ HT (900€ TTC) par mois, la 1<sup>ère</sup> année
- 866€ HT (1 039€ TTC) par mois, à compter de la 2<sup>ème</sup> année

Le loyer sera révisé à compter de la 3<sup>ème</sup> année, sur la base de l'indice des loyers. L'association versera un dépôt de garantie représentant un mois de loyer, soit 1 239€ HT ; et aura à sa charge les consommations d'eau, de gaz et d'électricité.

**26/01/2023** – Ester en justice relativement à l'arrêt n°21NT02355 rendu par la Cour administrative d'appel de Nantes le 16 décembre 2022, dans le litige opposant l'Agglomération aux sociétés Naldeo, Vinci Construction Maritime et Fluviale, Sobeia Environnement, Bessac et Parence – Compagnie parisienne d'entreprises générales, relatif à leur condamnation solidaire à lui verser une somme de 1 157 760€ TTC, assortie des intérêts au taux légal avec capitalisation des intérêts, en réparation des désordres affectant l'émissaire de rejet en mer des effluents de la station d'épuration du Petit Plessis. La collectivité souhaite former un

pourvoi en cassation devant le Conseil d'État et solliciter un versement de 7 337 358€ TTC.

**26/01/2023** – Sollicitation d'une subvention de l'État d'un montant de 750 000,00 € dans le cadre des dotations DETR/DSIL 2023, pour le projet « acquisition de deux navettes maritimes électriques affectées au transport public urbain de passagers ».

**26/01/2023** – Sollicitation des subventions de l'État pour le projet de « requalification du complexe sportif des Chirons aux Sables d'Olonne en parc paysager et sportif de cœur de ville » :

- dans le cadre des dotations DETR/DSIL 2023, d'un montant de 1 712 168,00 € portant sur l'ensemble du projet, hors équipements sportifs en accès libre et hors éclairages publics,
- dans le cadre du *Plan 5000 terrains de sports* instruit par l'ANS, d'un montant de 217 409 € portant sur les équipements sportifs en accès libre.

Sollicitation d'une subvention de la *Fédération Française de Football* dans le cadre du *Fonds d'Aide au Football Amateur*, d'un montant de 200 000 € portant sur l'aménagement et l'équipement des terrains de football.

**30/01/2023** – Signature du devis de la société Z0 Gravity, sise 755 Chemin de Roquetaoucade 13122 Ventabren, pour les droits d'utilisation et la maintenance du logiciel de gestion de portefeuilles de projets Z0 Gravity, pour 100 utilisateurs, sur la période du 01/01/2023 au 31/12/2023, pour la somme de 21 500€ HT (soit 25 800€ TTC).

**30/01/2023** – Signature d'un bon de commande de la société ELISATH – Rue Préfet Claude Erignac - 54850 Messein, pour l'acquisition, la pose et le raccordement d'un automate de vente/ borne de consultation à la piscine Aqualonne, pour la somme de 17 697,50€ HT (soit 21 237,00€ TTC).

**31/01/2023** – Non-préemption des 9 actions n° 425 à 433 qui donnent jouissance à l'anneau C33 du port de plaisance de type 06 à 08 mètres dont le prix de vente est fixé à 9 500 €.

**31/01/2023** - Non-préemption des 9 actions n° 2397 à 2405 qui donnent jouissance à l'anneau E28 du port de plaisance de type 06 à 08 mètres dont le prix de vente est fixé à 10 000 €.

**31/01/2023** - Sollicitation de subventions de l'État dans le cadre des dotations DETR/DSIL 2023, d'un montant de 682 639,00 €, pour le projet « la réhabilitation du parapet de la risberme située promenade Clemenceau aux Sables d'Olonne ».

**10/02/2023** – Renouvellement de l'adhésion à l'association Initiative Vendée Terres et Littoral, sise Maison de l'Entreprise et du Territoire – 16 rue de l'Innovation – 85 200 FONTENAY LE COMTE, représentée par Monsieur Alain COULAIS, son Président, pour l'année 2023, pour la somme de 54 178 € net.

**10/02/2023** – Signature d'une convention de partenariat entre l'Agglomération des Sables d'Olonne et la Chambre des Métiers et de l'Artisanat pour les années 2022/2023, pour un budget prévisionnel de 21 240 €.

Les conditions du partenariat entre LSOA et la CMAR portent notamment sur :

- L'accompagnement des créateurs et repreneurs d'entreprises, ainsi que des entreprises artisanales du territoire (permanence conseil mensuelle sur site),
- La détection, l'appui et le conseil des porteurs de projets,
- L'accompagnement des entreprises dans une démarche de transition écologique,
- La mise en place d'un dispositif d'animation collective territorialisée sur des thématiques d'actualité (sensibilisation, information),
- La formation continue des artisans et de leurs collaborateurs,

- L'animation du territoire.

Les Sables d'Olonne Agglomération participe au financement des actions à hauteur de 10 512 € pour 1 an.

La CMAR Vendée et les entreprises bénéficiaires participent à hauteur du solde suivant le plan de financement.

**10/02/2023** – Adhésion à l'Association Plante & Cité – Maison du végétal – 26 rue Jean Dixmeras – 49066 ANGERS CEDEX 01, pour l'année 2023. Validité du 01/01/2023 au 31/12/2023, pour la somme de 1 235,00 € net.

**10/02/2023** – Signature d'une convention avec le SYDEV - 3 rue du Maréchal Juin – 85000 LA ROCHE SUR YON - pour la réalisation de travaux de remplacement des éclairages usagés du stade de la Guérinière, par des lampes LED. Cette opération s'inscrit dans le cadre du plan de sobriété énergétique de l'Agglomération, pour la somme de 54 889,00€ HT (soit 65 866,80€ TTC).

**10/02/2023** – Non-préemption des 11 actions n° 3330 à 3340 qui donnent jouissance à l'anneau C36 du port de plaisance de type 08 à 10 mètres dont le prix de vente est fixé à 15 000 €.

**10/02/2023** – Adhésion à la charte d'engagement du réseau d'échange micropolluants pour une durée de trois ans, pour la somme de 1 490 € HT par an (soit 1 788 € TTC).

**10/02/2023** – Signature du marché relatif à la maîtrise d'œuvre pour les travaux de confortement du perré de la digue de Tanchet, avec la société ANTEA (33-MERIGNAC), pour la somme de 82 300 € HT, soit 98 760 € TTC.

**10/02/2023** – Signature de l'accord cadre à bons de commande relatif aux inspections télévisées des réseaux d'assainissement, avec la société SAUR (56 – Theix Noyal) pour un montant maximum annuel de 60 000 € HT (soit 72 000 € TTC).

**10/02/2023** – Signature du marché relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour la définition et la mise en œuvre des modalités de gestion des services publics d'assainissement collectifs des eaux usées avec la société OCCELIA (31 – TOULOUSE), pour la somme de 43 700 € HT, soit 52 440 € TTC.

**14/02/2023** – Signature du bon de commande du syndicat mixte GIGALIS – 1 rue de la Loire 44966 NANTES pour l'acquisition et le déploiement de 400 licences Office 365, pour la somme de 53 877,00€ HT (soit 64 652,40€ TTC).

**14/02/2023** – Signature du marché relatif à la maîtrise d'œuvre portant sur les travaux de réhabilitation du parapet du remblai des Sables d'Olonne sur les promenades Clémenceau pour partie et Godet, avec la société ARTELIA (44), pour un montant maximum annuel de 76 500 € HT, soit 91 800 € TTC.

**14/02/2023** – Signature du marché relatif à l'assistance à maîtrise d'ouvrage pour l'évolution et le renouvellement de l'exploitation du réseau des mobilités de l'agglomération des Sables d'Olonne avec la société AUREAM (75), pour la somme de 112 975 € HT, soit 135 570 € TTC.

**14/02/2023** – Non-préemption des 6 actions n° 1293 à 1298 qui donnent jouissance à l'anneau F45 du port de plaisance de type 04 à 06 mètres dont le prix de vente est fixé à 7 000 €.

**14/02/2023** – Non-préemption des 9 actions n° 542 à 550 qui donnent jouissance à l'anneau D36 du port de plaisance de type 06 à 08 mètres dont le prix de vente est fixé à 9 500 €.

**14/02/2023** – Non-préemption des 11 actions n° 2908 à 2918 qui donnent jouissance à l’anneau B47 du port de plaisance de type 08 à 10 mètres dont le prix de vente est fixé à 14 000 €.

**14/02/2023** – Signature des bons de commande de la société ENEDIS, propriétaire des réseaux concernés, pour l’opération d’aménagement des secteurs Centre et Nord du Parc d’Activités Les Sables d’Olonne Sud (PASOS) correspondants à un montant global de 109 524,54 € HT soit (131 429,45 € TTC) divisé comme suit :

- . 70.407,95 €HT soit 84.489,54 €TTC pour les secteur C1 et C2,
- . 39.116,59 €HT soit 46.939,91 €TTC pour le secteur N2.

**14/02/2023** – Autorisation d’occupation du parking du centre aqualudique Aqualonne situé 85 rue des Plesses – 85180 Les Sables d’Olonne, accordée à Les Sables d’Olonne Énergies, dont le siège social est situé 3 rue du Maréchal Juin, 85000 La Roche sur Yon, représentée par Le Directeur Général, Monsieur Olivier LOIZEAU, pour l’installation d’ombrières photovoltaïques.

L’occupation, concernant un emplacement de 1036m<sup>2</sup>, valable pour une durée de 25 ans avec une possibilité de reconduction de 5 ans, soit une durée maximale de 30 ans, est consentie contre une redevance s’élevant à 202€ HT par an.

**17/02/2023** – Sollicitation d’une subvention de l’État d’un montant de 411 875,00 € dans le cadre des dotations DETR/ DSIL 2023, pour le projet « de conversion énergétique du parc de véhicules communautaires et d’acquisition de véhicules de services non carbonés, électriques, au GNV et à l’hydrogène ».

**22/02/2023** – Adhésion au cluster maritime français, dont le siège est situé 47 rue de Monceau - 75008 PARIS pour l’année 2023. L’objet de cette association est la promotion et la défense des activités maritimes françaises et activités connexes, et l’étude de leurs possibilités de développement, pour la somme de 5 623€ HT (soit 6 747,60€ TTC).

**24/02/2023** – Renouvellement de l’adhésion à l’Association Vendéenne des Elus du Littoral, dont le siège social est situé au 31 rue des pinsonnières – 85680 LA GUERINIERE, pour la somme de 9 800€ net.

**28/02/2023** – Autorisation d’occupation du domaine public sur la place du Vendée Globe, accordée à titre gratuit à l’association « Les Sables d’Olonne Vendée Course au Large », dont le siège social est situé rue Frère Maximin – 85100 Les Sables d’Olonne, représentée par Joël ZANONI pour l’implantation d’une structure de 21 mètres sur 8 mètres ainsi que la tente course de la manifestation, du 7 au 20 mars 2023, dans le cadre de la Solo Maître Coq. L’occupation concerne un emplacement de 2 000 m<sup>2</sup>.

**28/02/2023** – Signature du devis de la société TDO – 16 rue Thomas Edison 85170 DOMPIERRE-SUR-YON – pour l’acquisition de 120 licences Trunk SIP, leur installation et maintenance, dans le cadre du changement du système de téléphonie fixe de la collectivité, pour la somme de 6 255,00 € HT (soit 7 506,00€ TTC).

**02/03/2023** – Signature du devis de la société ATRAIT CONSULTING - 10 rue du Colisée – 75008 PARIS - pour la réalisation d’une mission d’assistance à maîtrise d’ouvrage (AMO) dans le cadre de la réalisation d’un marché public d’acquisition de matériels scéniques et audiovisuel pour Les Sables d’Olonne Aréna, pour la somme de 22 500,00€ HT (soit 26 700€ TTC).

**02/03/2023** – Signature d’une convention relative au dépôt, à la gestion des archives et des abonnements documentaires de la communauté d’agglomération des Sables-d’Olonne par le service des Archives municipales de la Ville des Sables-d’Olonne, pour la somme annuelle de 17 000€ TTC.

**03/03/2023** – Ester en justice dans le cadre de la requête déposée par Monsieur SPINA Gérald, représenté par Maître Geoffroy de BAYNAST, devant le Tribunal administratif de Nantes le 26 janvier 2023, demandant qu'il soit ordonné une expertise pour évaluer si les dommages subis sur son terrain par des inondations répétées sont liés au sous dimensionnement des réseaux publics d'écoulement des eaux pluviales, incombant à l'Agglomération des Sables d'Olonne. Le cabinet d'avocats BRG Avocats, représenté par Maître Xavier MOURIESSE, est mandaté pour défendre les intérêts de la collectivité.

**06/03/2023** – Signature du contrat de prêt à usage conclu entre l'Agglomération des Sables d'Olonne et le syndicat départemental Vendée Eau, dont le siège est situé 57 rue Paul Emile Victor CS 90041 - 85 000 La Roche-sur-Yon, pour le prêt de la parcelle AO 868, située au lieu-dit "Les Taffenaux", quartier du Château d'Olonne aux Sables d'Olonne 85180. Le contrat est consenti pour une durée de 9 mois à compter du 1<sup>er</sup> mars 2023. Le prêt est consenti à titre gracieux.

**06/03/2023** – Signature du marché relatif à l'assistance pour la mise en concurrence des contrats d'assurances, avec la société ARIMA (75 Paris), pour un montant de 2 100 € HT, soit 2 520 € TTC.